



Résultat du réinvestissement du solde sur dividende 2011

Le solde sur dividende 2011 de 0,35 euro par action a détaché le 8 juin 2012.

Les actionnaires pouvaient percevoir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage émises à un prix de 7 euros.

Au terme de la période d'option, 86 359 actions ont été créées et 17,47 millions d'euros ont été versés en numéraire. Pour mémoire, le paiement en numéraire et l'inscription en compte des actions ont été réalisés le lundi 25 juin 2012.

Ainsi, à cette date, le capital social s'établit désormais à 834 613,52 euros divisé en 52 163 345 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro.

L'actionnariat se répartit comme suit en % du capital :

- ABC participation et gestion : 16,9%
- Aubépar SE* : 14,0%
- Financière WDD : 5,1%
- Management** : 15,3%
- Public : 47,5%
- Autodétention : 1,2%

* Concerne Aubépar Industries SE et Aubépar SE (filiale à 98,7% d'Aubépar Industries SE)

** Dirigeants opérationnels et responsables de départements du groupe

Prochain rendez-vous :

- Résultats semestriels 2012 : 17 septembre 2012.

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com

Relations presse – F2S com - Valérie Sabineu / Jérôme Goaër: 01 44 82 46 21 / 24

Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA